

FORMULAIRE REGLEMENT PARTICULIER DE TOURNOI REGION LIEGE DE L'A.F.T.

Document à compléter et à envoyer au secrétariat de l'AFT Liège lors de la demande de souscription en ligne de votre tournoi

Ce document sera consulté par les affiliés lors de l'inscription en ligne à votre tournoi.

Matricule club: [] Nom du club : []

Le tournoi se joue sous le patronage et selon les règles de l'A.F.T. et du règlement Critérum Liège.

Date du début : [] Date de fin : [] Semaine n° []

1. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font obligatoirement par : www.tournoi.org

Le joueur qui ne mentionne aucune disponibilité pour le premier week-end lors de son inscription est considéré comme libre tout le week-end.

Date et heure de clôture des inscriptions : **MERCREDI** : [] à 24 hrs

Particularités réservées aux clubs :

En simple, toute catégorie comprenant seulement deux inscriptions doit obligatoirement être organisée.

Le J-A se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie.

Le J-A peut prendre toutes les décisions pour la bonne organisation du tournoi, et refuser une inscription en motivant ce refus.

Inscription au maximum dans [] catégories

2. DROIT D'INSCRIPTION :

En catégorie « Adultes » au 1^{er} tour : [] au 2^{ème} tour : []

En catégorie « Jeunes » au 1^{er} tour : [] au 2^{ème} tour : []

En catégorie « Doubles » []

Tout joueur, déclaré WO au 1^{er} tour (même excusé) est redevable du montant de l'inscription dans les catégories « Simple ».

3. HORAIRES :

Pour connaître l'horaire du 1^{er} match, consultez les tableaux sur www.tournoi.org

le [] dès []

Valider votre accord en cochant la case « conf » prévue dans la rubrique « mes matches »
En cas de problèmes, contacter le juge-arbitre ce jour là entre :

et au

Particularités réservées aux clubs :

4. JUGE-ARBITRES et ARBITRES :

Le tournoi est dirigé par Mr, Mme, Mlle : **J-A**

et assisté de Mr, Mme, Mlle (adjoints):

Tél J-A : Tél secrétaire :

Tél club-house :

Nombre de terrains utilisés en extérieur dont en French court

Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés : en

Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains de particuliers agréés. Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.

Particularités réservées aux clubs :

5. REGLES DES MATCHES :

Le joueur qui ne mentionne aucune disponibilité pour le premier week-end lors de son inscription est considéré comme libre tout le week-end.

Les rencontres se disputent aux meilleurs des 3 sets.

Le tie-break est d'application dans chaque set.

En double, le 3^{ème} set est remplacé par un match tie-break.

Tout joueur doit être muni de 4 balles en bon état.

La tenue de tennis doit être réglementaire.

Le code de conduite est d'application.

6. REMISE DES PRIX :

Particularités réservées aux clubs :